

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse et Traitement canalaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Préclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 519 Société : RAM (1997)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GOERGAAN ABDELLAH

Date de naissance :

1947

Adresse :

4 Rue Ksor Céline Hay Salam 07
CASABLANCA

Tel. 05 22 36 7785 Total des frais engagés : 729 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

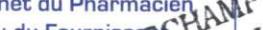
Le : 01/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/08/2020	63	300		Docteur M. D KHOURI CHIRURGIE OPHTALMIQUE Biologique et Réparatrice 08-08 - Casablanca 09104537

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE LONGCHAMP Rayan TALIB BEN LAMIH Rue Toussaint C.I.L - Casablanca T.S. : 05 22 36 47 51		 429,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'O

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

Professeur M. D KHILLI

- Chirurgie Traumatologique
- Orthopédique et Réparatrice
- Chirurgie de la Colonne Vertébrale
- Chirurgie Prothétique
- Arthroscopie



الدكتور محمد دخيلي

جراحة العظام و المفاصل

Casablanca le : 25/08/2020

A GVERGAAT latifa

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMILH
Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tél : 05 22 36 47 51

19800

Noletptol

Gel



45800

N.SII + 25

1/10g



Izone Long

depot 10/07/2020

40400

Gital 1 < 25



28700

Montanid Fort

2x 25



42900

PHARMACIE LONGCHAMP
Rajaa TAZI BENLAMILH

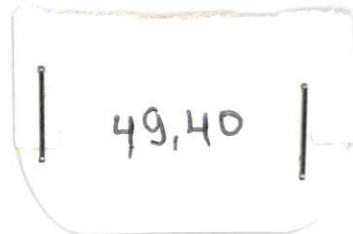
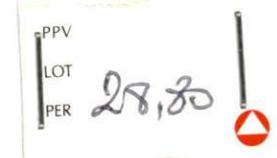
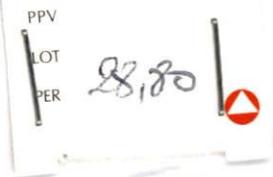
Professeur M. D KHILLI
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE
Traumatologique et Réparatrice
Casablanca

Rue Toulouse C.I.L - Casa
Tél : 05 22 36 47 51

301 مركز الميراج (بين شارع عبد المؤمن وشارع أنوال)
301, Centre Al Mirage Angle & Bd Abdelmoumen et Bd Anoual 1 étage N° 14 - Casablanca

Tél. : 05 22 86 08 08 / Fax : 05 22 86 09 94

14



Professeur M. DKHSSI

- . Chirurgie Traumatologique
- . Orthopédique et Réparatrice
- . Chirurgie de la Côte et de la Colonne Vertébrale
- . Chirurgie Prothétique
- . Arthroscopie



الدكتور محمد دخسي

جراحة العظام و المفاصل

Casablanca le : 25.08.2000

Valeurs de parie

* Professeur M. DKHSSI
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
Traumatologique et Réparatrice
Tél : 05.22.86.08.08 - Casablanca

certifia

je scoussim

Avoir reçu du M^e EL GUEORGAAI (ATIFIA)

la scission du BoDn

pour consultation

* Professeur M. DKHSSI
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
Traumatologique et Réparatrice
Tél : 05.22.86.08.08 - Casablanca

301 مركز الميراج (بين شارع عبد المؤمن وشارع أنوال) الطابق الأول - الرقم 14

301, Centre Al Mirage Angle & Bd Abdelmoumen et Bd Anoual 1 étage N° 14 - Casablanca

Tél. : 05 22 86 08 08 / Fax : 05 22 86 09 94